

CESS français 2018 : fiche d'information pour l'enseignant

Organisation

La date de passation de l'épreuve CESS français est fixée au vendredi 15 juin 2018.

L'épreuve débute entre 8h15 et 8h45, selon les dispositions pratiques fixées par le chef d'établissement ou le pouvoir organisateur. La durée de passation de l'épreuve de français a été fixée à 150 minutes effectives (c'est-à-dire à partir du moment où les élèves sont en possession de tous les documents).

Chaque élève dispose d'un **dictionnaire** et d'une **grammaire**.

Les élèves à besoins spécifiques peuvent bénéficier d'aménagements lors de l'épreuve, soit au niveau des modalités de passation (ex. temps supplémentaire), soit au niveau du format de l'épreuve (s'ils travaillent habituellement sur des documents adaptés). Les informations complètes figurent au point A.4 ou B.4 de la circulaire.

Contenu

L'épreuve portera sur deux compétences :

- la compréhension à la lecture de textes informatifs et argumentatifs ;
- la rédaction d'une réponse synthétique à une question.

Une réponse synthétique implique la sélection complète et la mise en relation des informations pertinentes à la question. La synthèse n'est pas une succession de résumés ; elle compare et confronte les contenus de tous les documents ; elle les réorganise en paragraphes.

Le corps du texte reformulera, de façon concise et sans avis personnel, les réponses apportées par les différents documents. La cohésion textuelle et les normes linguistiques seront prises en compte.

Pour l'enseignement de transition, l'épreuve consistera en la rédaction d'un texte de synthèse en réponse à une question donnée, à partir d'un portefeuille de documents.

Pour l'enseignement de qualification, la rédaction d'un texte de synthèse en réponse à une question donnée à partir d'un portefeuille de documents sera précédée d'une ou plusieurs questions évaluant la compréhension à la lecture des textes composant le portefeuille.

Documents pour les enseignants

Les grilles d'évaluation de l'épreuve de juin 2018 sont disponibles dès à présent sur www.enseignement.be/cess. Pour ce qui concerne l'enseignement de qualification, elles ont été adaptées à la terminologie du nouveau référentiel de français.

Différents documents seront téléchargeables sur la plateforme EVAEXT par le chef d'établissement ou le pouvoir organisateur, puis remis aux enseignants :

- le 7 juin 2018 : le dossier de l'enseignant et la grille d'encodage des résultats.
- le matin de l'épreuve à 7h : les versions adaptées V2 (Arial 14) en format électronique.
- le jour de l'épreuve dès 11h15 : le guide de correction.